

Bac 2021 : les épreuves de spécialité annulées et remplacées par le contrôle continu

Les épreuves de spécialité du baccalauréat version 2021, prévues du 15 au 17 mars, seront remplacées par le suivi en contrôle continu en raison de la crise du Covid-19.

Par Le Figaro avec AFP

Publié le 21/01/2021 à 22:05, Mis à jour le 22/01/2021 à 12:45

Bac 2021: Jean-Michel Blanquer annonce l'annulation des épreuves de spécialité au profit du contrôle continu

La grande première du baccalauréat nouvelle formule n'aura pas lieu. Les épreuves de spécialité, nouveauté du baccalauréat version 2021, sont annulées et remplacées par la prise en compte du contrôle continu, [en raison de la crise sanitaire](#). C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, dans un courrier adressé jeudi soir aux enseignants.

Alors qu'elles devaient se tenir du 15 au 17 mars, les enseignements de ces spécialités *«ne seront pas évalués au travers d'épreuves au mois de mars mais sur la base des moyennes des trois trimestres de terminale de ces enseignements»*, indique ce courrier dont l'AFP a obtenu copie. Depuis plusieurs semaines, professeurs, élèves, parents d'élèves et syndicats réclamaient l'annulation ou le report de ces épreuves prévues en mars, alors que 70% des lycées ont mis en place un enseignement hybride depuis neuf semaines. *«Pour créer les conditions les plus sereines pour les élèves, j'ai pris cette décision. (...) Il me semblait que c'était plus juste»*, a ajouté Jean-Michel Blanquer, invité sur RTL vendredi matin. Concernant la plateforme Parcoursup - qui devait intégrer les notes des épreuves de mars - Jean-Michel Blanquer a précisé que *«les élèves inscriront les moyennes qu'ils ont au moment de l'inscrire sur la plateforme.»*

Des syndicats mitigés

Pour Philippe Vincent, le secrétaire général du SNPDEN, premier syndicat des chefs d'établissement, l'annulation des épreuves de spécialité est *«une décision raisonnable et pragmatique dans le contexte actuel»*. Sophie Vénétiay, du Snes-FSU, le premier syndicat du secondaire, s'est montrée, elle, plus mitigée. *«Cela va permettre de faire baisser la pression mais cela soulève le problème du contrôle continu qui peut être facteur d'inégalité»*, a-t-elle regretté. Le SE-Unsa a pour sa part salué *«le choix du recours au contrôle continu, le seul qui permet une adaptation des sujets aux progressions réelles et le seul qui garantit que les élèves seront bien évalués»*. Le Snalc (secondaire) a lui jugé que cette décision ne *«correspond pas aux attentes de la majorité de (ses) adhérents, qui demandaient un report en juin»*.

Le déroulement des autres épreuves du baccalauréat reste inchangé. Celles de philosophie et du grand oral, prévues respectivement le 17 juin et du 21 juin au 2 juillet, sont pour l'heure maintenues. Dans son courrier, le ministre a ainsi annoncé *«l'adaptation apportée aux épreuves terminales de philosophie (choix entre trois sujets au lieu de deux sujets) et de*

français (resserrement du nombre de textes pour l'oral)». Les élèves devront présenter un minimum de 14 textes en filière générale ou de sept textes en filière technologique.

Sur RTL, le ministre s'est aussi voulu rassurant concernant le déroulement des prochaines vacances. «Nous sommes toujours sur le principe de deux semaines de vacances aux dates prévus», assure Jean-Michel Blanquer. Selon lui, une trentaine d'écoles ou d'établissements scolaires sont actuellement fermés. «*Le taux de positivité en milieu scolaire n'a pas augmenté, nous sommes sur une sorte de plateau*», a-t-il précisé.